

6.5 Annexe 5 : CC Arve et Salève



SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation

5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Julien GARCIA, Christophe CUBELLS

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Arve et Salève

Rapport de campagne : Année 2024

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE



6.5.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint- Pierre En Faucigny	CC Arve et Salève	Pers Jussy (PAV)	12 novembre
		Esery (PAV)	13 novembre
		Reignier centre (PàP)	14 novembre

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.5.2 Résultats de la campagne d'Automne 2024

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,1%	33,1%	73,7	38,7 Haut-Bugey Agglomération	73,7 CC Arve et Salève
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,9%				
	Emballages métaux ferreux	1,7%				
	Emballages aluminium	0,6%				
	Journaux, magazines et revues	0,5%				
	Imprimés publicitaires	1,4%				
	Papiers bureautiques	0,7%				
	Emballages cartons plats	3,3%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	0,3%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,7%				
	Emballages papier	2,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,1%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	2,7%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,3%				
	Autres emballages composites	1,6%				
Emballages combustibles	8,5%					
Emballages incombustibles	1,6%					
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	0,6%	0,6%	1,3	0,6 CC Vallée Verte	15,3 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	15,6%	27%	60	36,6 CC Vallée Verte	73 CC Pays Rochois
	Déchets de jardins	3,2%				
	Éléments fins	8,2%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,6%	2,8%	6,2	4,4 CC Rumilly Terre de Savoie	21,3 CC Usse et Rhône
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	1,3%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,9%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	5,4%	36,5%	81,2	71,26 CC Pays Rochois	118,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	5,6%				
	Autres papiers	1,2%				
	Autres cartons	0,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	1,2%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	5,4%				
	Autres plastiques	3,1%				
	Combustibles non classés	5,4%				
	Autres déchets en verre	3,0%				
	Autres métaux ferreux	1,1%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	2,1%				
	Autres métaux	0,2%				
	Incombustibles non classés	3,0%				
TOTAL		100,0%	100,0%	222,3		

Tableau 24: Composition des OMR de la CC Arve et Salève en fonction des consignes de tri – dernière campagne

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

On constate des variations variées de la teneur en déchets destinés au tri sélectif pris en charge par le SIVALOR ou aux Autres Collectes :

- Augmentation de la teneur en **multimatériaux** depuis la campagne dernière,
- Diminution du taux de **verre** dans les OMR, atteignant un taux de 0,6%,
- Diminution de 3 points des déchets **compostables** depuis la campagne dernière.

Ces flux représentent 135 kg/hab/an, soit 4 kg/hab/an de plus que la campagne de 2023.

L'extension des consignes de tri représente 19% des OMR soit **41,7 kg/an/hab**. En 2023, l'extension des consignes de tri représentait 8% des OMR, soit 16,7 kg/hab/an. On observe ainsi une forte augmentation de ce taux. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	38,7	Genevois	0,6
Pays de Gex	40,8	Pays Rochois	0,8
Usses et Rhône	44,0	Terre Valserhône l'Interco	1,0
Terre Valserhône l'Interco	44,9	Arve et Salève	1,3
Genevois	45,9	Usses et Rhône	1,9
Rumilly Terre de Savoie	52,6	Pays de Gex	3,3
Pays Rochois	55,6	Vallée Verte	4,6
Haut-Bugey Agglomération	59,8	Rumilly Terre de Savoie	7,7
Annemasse Agglomération	70,4	Haut-Bugey Agglomération	14,0
Arve et Salève	73,7	Annemasse Agglomération	15,3

Tableau 25 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Arve et Salève se classe :

- Dernière sur le multimatériaux, avec un gisement 1,9 fois supérieur à celui de la CC Vallée Verte, classée première),
- 4^e sur le verre, avec un résultat de plus de 2 fois celui de la CC Genevois, classée 1^{ère}.

6.5.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons l'analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne

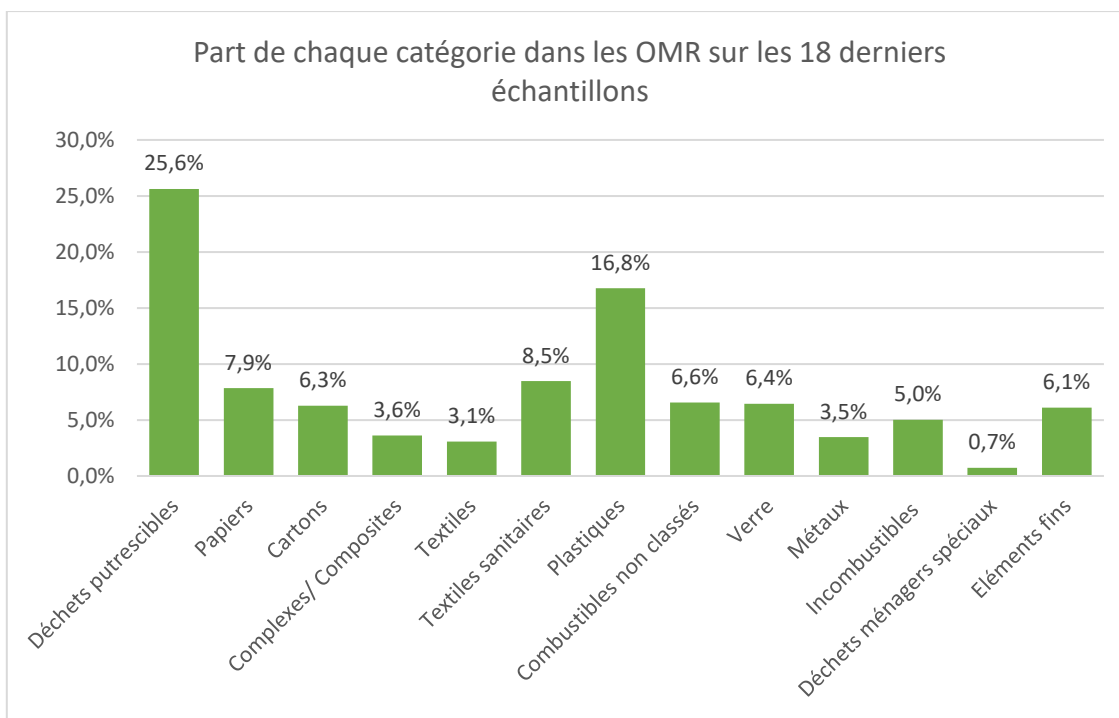
des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Arve et Salève, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020.

6.5.3.1 Composition des OMR de la CC Arve et Salève par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

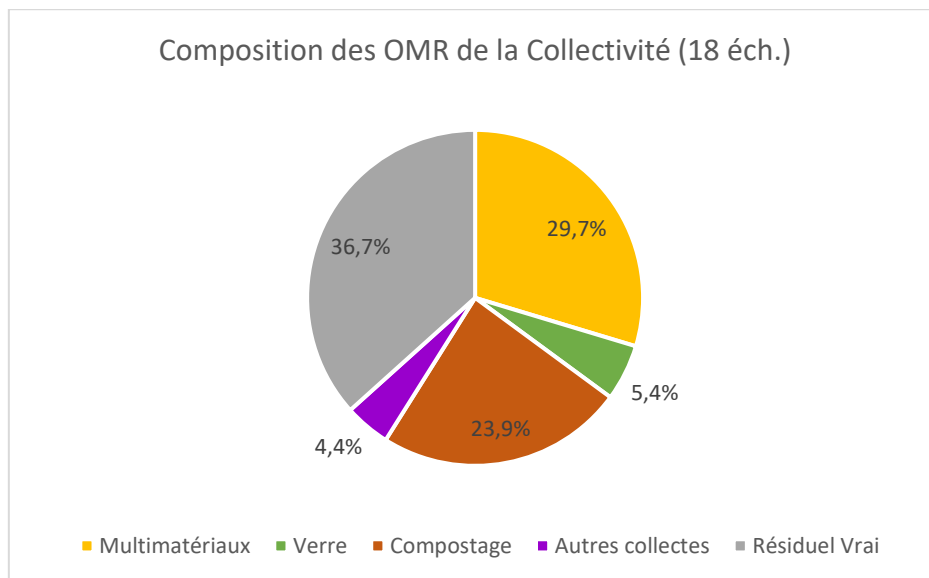
Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Arve et Salève sur les 18 derniers échantillons montrent que la composition des OMR sont principalement représentées par les déchets putrescibles (25,6%), les plastiques (16,8%) et les textiles sanitaires (8,5%).



Graphique 20: Composition des OMR de la CC Arve et Salève

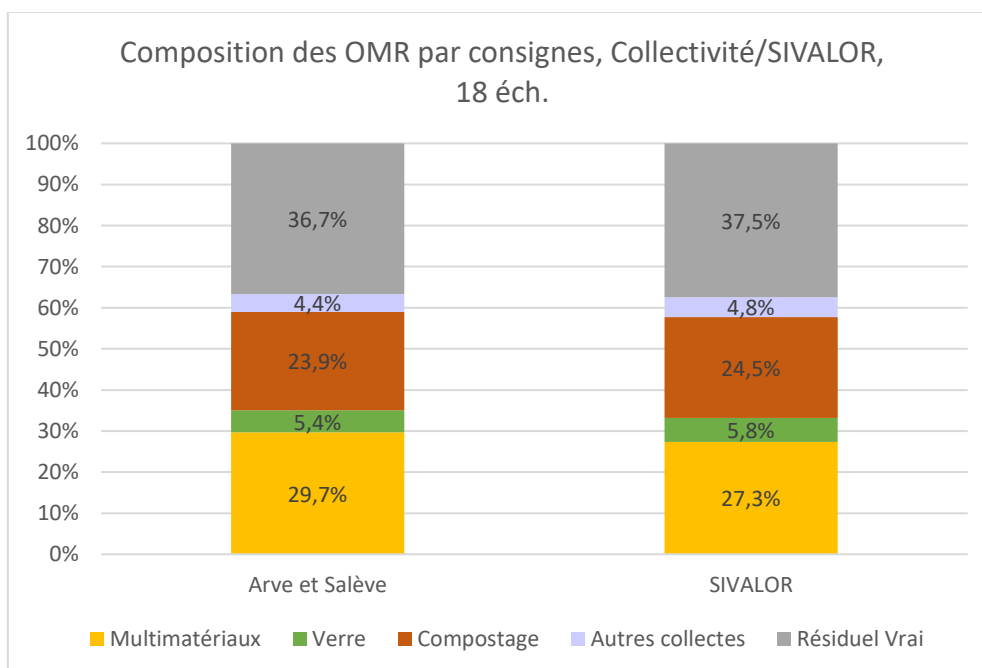
6.5.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).



Graphique 21: Composition des OMR De la CC Arve et Salève selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, dans ce qui compose les OMR de la collectivité, il reste encore près de 24% de matière pouvant être traitée par compostage. En additionnant les taux de déchets devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 35% de matière pouvant encore être triée et valorisée.



Graphique 22 : Comparaison de la composition des OMR de la CC de la CC Arve et Salève avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

Les parts de multimatériaux, verre, compostages et autres collectes sont très proches des résultats du SIVALOR (les écarts de valeur ne dépassent pas les 1%). La part d'Ordures ménagères vraies dans les OMR de la collectivité est légèrement inférieure à celle du SIVALOR.

6.5.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Arves et Salève

Pour rappel, sur le territoire de la CC Arve et Salève, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante :

	MODEC OM nationa l 2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenn e 18 derniers échantill ons	Moyenn e SIVALOR 18 derniers échantill ons
Déchets putrescibles	27,30%	26,0%	18,0%	24,7%	25,1%	31,6%	29,8%	25,6%	29,8%
Papiers	8,61%	7,8%	12,0%	7,6%	6,2%	7,7%	6,0%	7,9%	7,2%
Cartons	6,41%	5,4%	8,7%	7,6%	4,9%	5,3%	3,6%	6,3%	5,9%
Composites/complexes	2,34%	3,4%	5,1%	2,9%	3,9%	3,9%	2,8%	3,6%	3,9%
Textiles	3,03%	2,0%	3,7%	3,5%	2,3%	4,2%	1,3%	3,1%	3,6%
Textiles sanitaires	13,91%	7,4%	6,5%	8,3%	13,2%	7,9%	6,6%	8,5%	8,6%
Tout Plastiques	14,64%	19,7%	20,4%	16,2%	16,7%	15,8%	15,2%	16,8%	16,7%
Combustibles non classés	4,57%	4,5%	5,8%	4,7%	5,5%	4,8%	13,8%	6,6%	3,8%
Tout Verre	5,19%	5,3%	7,9%	7,7%	8,4%	3,3%	3,5%	6,4%	6,7%
Tout Métaux	3,42%	2,7%	3,6%	3,1%	3,0%	4,5%	3,6%	3,5%	3,1%
Incombustibles non classés	1,91%	8,8%	1,9%	7,8%	2,6%	5,3%	4,6%	5,0%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	0,62%	0,4%	1,2%	1,1%	0,2%	0,0%	0,9%	0,7%	0,3%
Eléments fins	8,06%	6,8%	5,2%	4,8%	7,8%	5,7%	8,2%	6,1%	6,5%

Tableau 26: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations entre les campagnes.

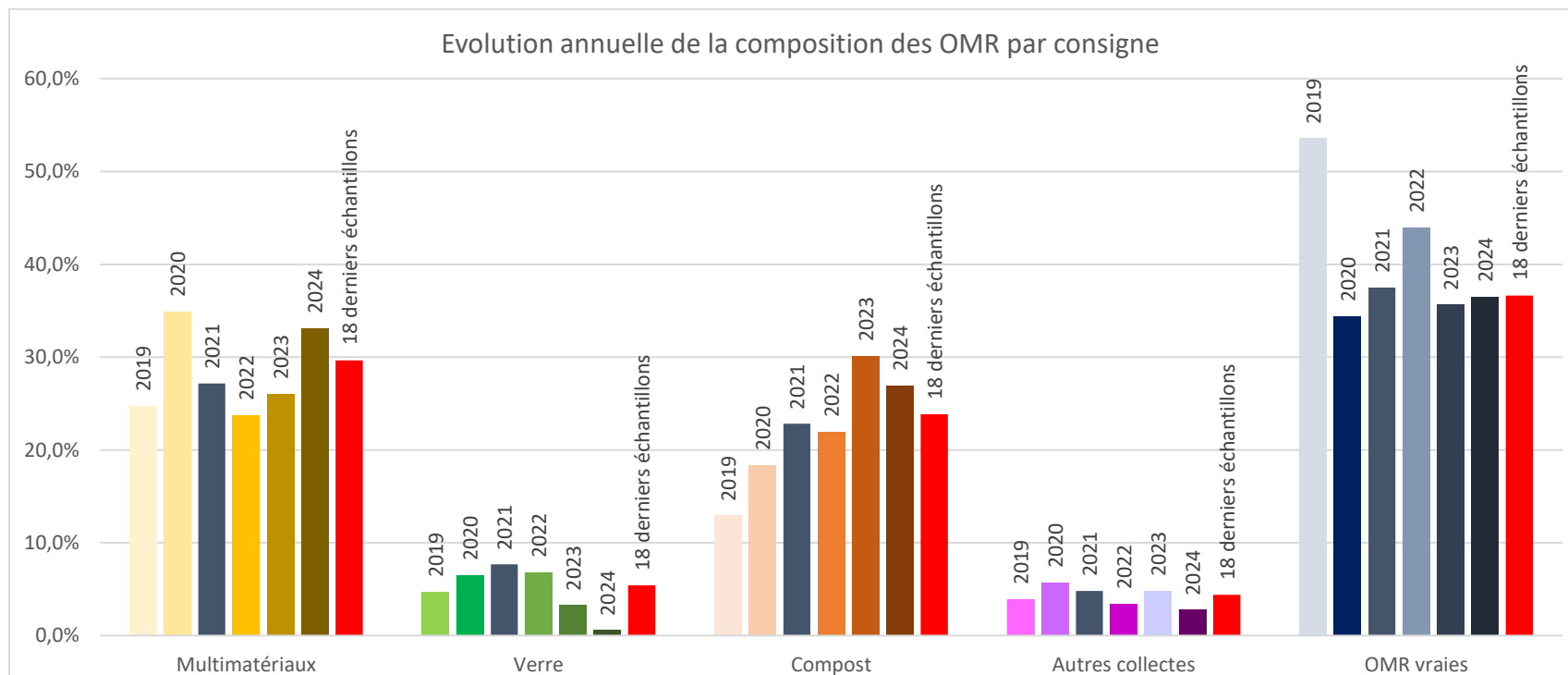
On constate toutefois :

- La teneur en **déchets putrescibles** diminue par rapport à 2023, mais reste supérieure à celle des campagnes précédentes.

Les écarts au MODECOM 2017 concernent essentiellement :

- Les textiles sanitaires : -7,3%
- Les combustibles : +9,3%

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 23: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par consigne de tri

On constate des évolutions variées selon les flux :

- Augmentation des multimatériaux,
- Le taux d’emballage en verre atteint son minimum en 2024,
- Le gisement compostable diminue,
- La part d’ordures ménagères résiduelles « vraies » se stabilise.

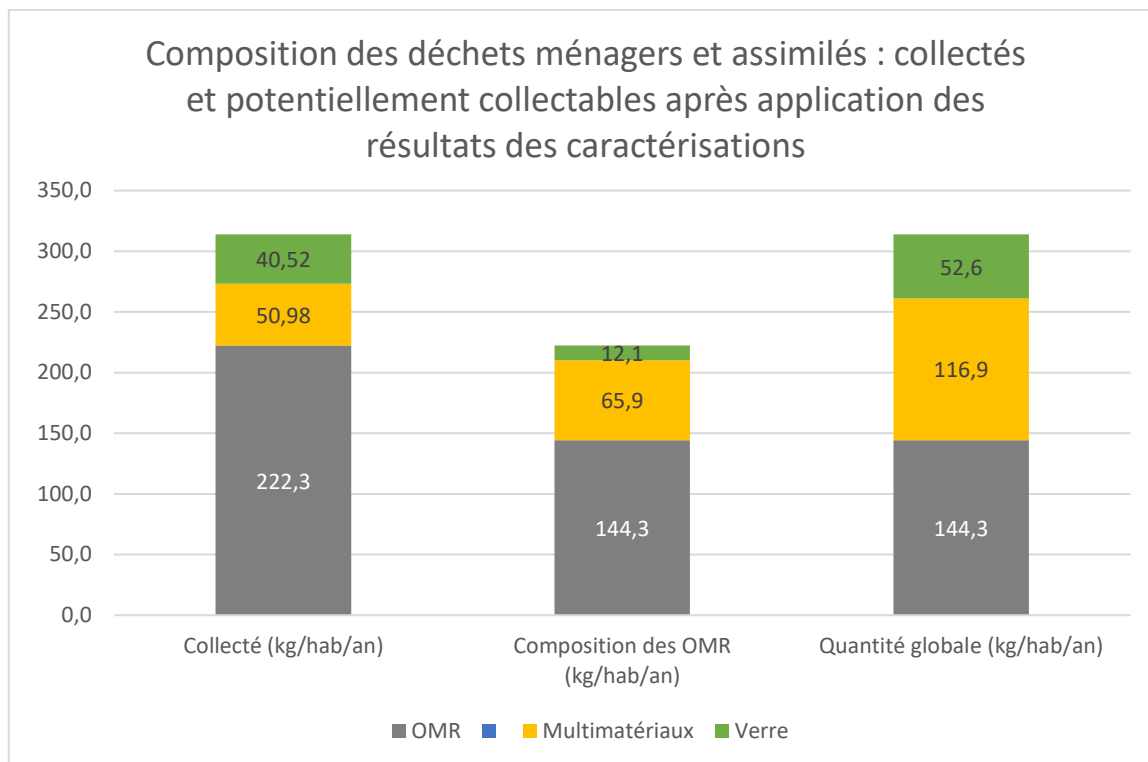
On peut en conclure que la qualité de tri s’améliore, sauf en ce qui concerne les multimatériaux.

6.5.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.5.5.1 Analyse du report des gisements de tri

75 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 56 % de tous les déchets qui pourraient être collectés dans les multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 23% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.5.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	13,3%	29,6
	Déchets de jardin	4,5%	9,9
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	6,9%	15,4
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	2,0%	4,3
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,4%	3,1
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,7%	1,6
Total		28,7%	63,9

Tableau 27: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Arve et Salève

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Arve et Salève lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 28,7% des OMR (valeur stable par rapport aux données précédentes), l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (13,3%) et de produits alimentaires non consommés (7%).